

RCS : SENS Code greffe : 8903

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de SENS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 00115 Numéro SIREN : 414 291 336 Nom ou dénomination : FOX TELECOM

Ce dépôt a été enregistré le 08/07/2021 sous le numéro de dépôt 1663

Designation de l'entreprise : SAS FOX TELECOM						Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12					
Adresse de l'entreprise : 10 rue de la République 93100 Montreuil						Durée de l'exercice précédent* : 12					
Numéro SIRET* : 41429133600017						Néant ☐					
						Exercice N clos le 30/09/2020 N-1 30/09/2019					
						Tribunal DE COMMERCE DE SENS					
						8 JUL. 2021					
						Certificat de clôture					
			Brut I			Amortissements provisions Net			Net 4		
ACTIF IMMOBILISE*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA								
		Frais d'établissement *	AB			AC					
		Frais de développement *	CX			CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	22 745	AG	5 767	16 978	17 778			
		Fonds commercial (1)	AH	589 701	AI		589 701	589 701			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM						
		Terrains	AN		AO						
		Constructions	AP	349 183	AQ	274 712	74 471	98 368			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS						
		Autres immobilisations corporelles	AT	722 335	AU	466 759	255 575	174 662			
		Immobilisations en cours	AV		AW						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Avances et acomptes	AX		AY						
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT						
		Autres participations	CU	415 000	CV		415 000	415 000			
		Créances rattachées à des participations	BB	341 737	BC		341 737	359 093			
		Autres titres immobilisés	BD		BE						
		Prêts	BF		BG						
	TOTAL (II)	BJ	2 494 650	BK	747 238	1 747 411	1 707 390				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM						
		En cours de production de biens	BN		BO						
		En cours de production de services	BP		BQ						
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS						
		Marchandises	BT	118 621	BU	12 545	106 075	95 691			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW						
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	155 059	BY		155 059	265 143			
		Autres créances (3)	BZ	333 312	CA		333 312	322 626			
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC						
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE						
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	720 092	CG		720 092	194 393				
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	5 043	CI		5 043	4 247				
	TOTAL (III)	CJ	1 332 128	CK	12 545	1 319 583	882 101				
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW									
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM									
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN									
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	3 826 779	IA	759 784	3 066 995	2 589 492					
Renvois (1) Dont droit au bail	236 652	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	341 737	(3) Part à plus d'un an	CR					
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations	Stocks	Créances								

Formule simplifiée - 2020
Document de synthèse

Désignation de l'entreprise		SAS FOX TELECOM		Néant		*	
		Exercice N		Exercice N - 1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé	121 168	)	DA	121 168	121 168	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport.			DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	EK	)	DC			
	Réserve légale (3)			DD	20 000	20 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	BI	)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*	EJ	)	DG	703 242	519 239	
	Report à nouveau			DH	72 782	72 782	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	312 510	384 003	
	Subventions d'investissement			DJ	32 730	22 111	
	Provisions réglementées *			DK			
	TOTAL (I)			DL	1 262 433	1 139 304	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
	Avances conditionnées			DN			
	TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	760 255	408 465	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI	)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	649 156	699 113	
	Dettes fiscales et sociales			DY	392 706	342 609	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
	Autres dettes			EA	2 443		
Compte regul	Produits constatés d'avance (4)			EB			
	TOTAL (IV)			EC	1 804 561	1 450 187	
	Ecart de conversion passif* (V)			ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	3 066 995	2 589 492	
RENVOS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital			IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)			IC			
	{ Ecart de réévaluation libre			ID			
	{ Réserve de réévaluation (1976)			IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 211 203	1 207 712	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	508		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire DGFIP n° 2052 - A
Exercice 2020

Désignation de l'entreprise <u>SAS FOX TELECOM</u>		Exercice N					Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	1 713 840	FB		FC	1 713 840	1 720 559
	Production vendue	FD		FE		FF		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	3 755 723	FK		FL	3 755 723	3 759 900
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	47 737	4 193
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	50 991	42 000
	Autres produits (1) (11)					FQ	3 075	1 659
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	3 857 527	3 807 754
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	1 605 091	1 589 405
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(2 390)	(134)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	644 874	659 286
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	47 205	52 028
	Salaires et traitements*					FY	763 575	732 740
	Charges sociales (10)					FZ	237 432	220 392
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	101 738	95 586
			- dotations aux provisions*			GB		
		Sur actif circulant	dotations aux provisions*			GC	12 545	20 539
		Pour risques et charges	dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)					GE	8 854	3 937
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	3 418 928	3 373 781
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	438 599	433 972
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	2 844	3 428
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		28
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	2 844	3 457
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	5 050	8 067
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	5 050	8 067
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(2 206)	(4 610)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	436 393	429 362

(RFXVOIS - voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

Designation de l'entreprise <u>SAS FOX TELECOM</u>		Néant	
		Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	23 580 9 182
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	65 000
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	23 580 74 182
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	2 776
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	30 800 2 222
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	30 800 4 998
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(7 219) 69 184
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	116 663 114 543
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 883 952 3 885 393
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 571 442 3 501 390
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	312 510 384 003
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont	HY	
		IG	
	(3) Dont	HP	15 057 10 694
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	2 844 3 428
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C G I)	HV	2 000
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	AI	30 451 26 503
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	A5	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	A6	A9
	facultatifs		obligatoires
Dont cotisations facultatives Madelin		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8
(7) (joindre en annexe) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Subventions équipements			23 580
Dotations aux amortissements du droit d'entrée		800	
Dotations aux amortissements exceptionnelles		30 000	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

Form. n° 2054 2020 - 10/2020
Le Conservateur des hypothèques

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS FOX TELECOM										Néant ☐ *			
CADRE A				IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ	D8	D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	612 446	KE	KF			
CORPORELLES	Terrains						KG		KH	KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ				KK	KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM	356 533	KV		KO				
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2	KP		KQ	KR				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	KS		KT	KU				
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	616 614	KW		KX	128 825			
		Matériel de transport *			KY		KZ		LA				
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	227 789	LC		LD	59 930			
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG				
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI	LJ			
	Avances et acomptes						LK		LL	LM			
	TOTAL III						LN	1 200 938	LO	LP	188 755		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M	8T		
		Autres participations						8U	774 093	8V	8W	2 490	
Autres titres immobilisés						1P		1R	1S				
Prêts et autres immobilisations financières						1T	52 787	1U	1V	1 160			
TOTAL IV						LQ	826 881	1R	1S	3 650			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								0G	2 640 265	0H	0J	192 405	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN	C0	D0	D7					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO	LV	IW	612 446	IX				
CORPORELLES	Terrains				IP	LX	LY	LZ					
	Constructions	Sur sol propre			IQ	MA	MB	MC					
		Sur sol d'autrui			IR	MD	ME	349 183	MF				
		Inst. gales, agenc. et am. des constructions				IS	MG	MH	MI				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT	MJ	MK	ML				
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. et aménagements divers				IU	MM	272 543	MN	472 896	MO		
		Matériel de transport				IV	MP		MQ	MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW	MS	38 281	MT	249 438	MU		
		Emballages récupérables et divers *				IX	MV		MW	MX			
	Immobilisations corporelles en cours				MY	MZ	NA	NB					
	Avances et acomptes				NC	ND	NE	NF					
	TOTAL III				IY	NG	318 174	NH	1 071 519	NI			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ	0U	07	0W				
		Autres participations				10	0X	19 846	0Y	756 737	0Z		
Autres titres immobilisés				11	2B		2C	2D					
Prêts et autres immobilisations financières				12	2E		2F	53 947	2G				
TOTAL IV				13	NJ	19 846	NK	810 684	2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								14	OK	338 021	OL	2 494 650	OM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formule unique n° 2055
à compléter dès 2020

Désignation de l'entreprise **SAS FOX TELECOM**

Neant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY	EL	EM	EN
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE 4 967	PF 800	PG	PH 5 767
Terrains		PI	PJ	PK	PL
Constructions	Sur sol propre	PM	PN	PO	PQ
	Sur sol d'autrui	PR 258 165	PS 23 896	PT 7 350	PL 274 712
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV	PW	PX	PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	QA	QB	QC
Autres	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD 483 385	QE 90 793	QF 272 543	QG 301 635
immobilisations corporelles	Matériel de transport	QH	QI	QJ	QK
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL 186 356	QM 17 048	QN 38 281	QO 165 123
	Emballages récupérables et divers	QP	QR	QS	QT
TOTAL III		QU 927 907	QV 131 738	QW 318 174	QX 741 471
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		QY 932 874	QZ 132 538	QA 318 174	QB 747 238

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S4
	Inst. gales agenc et am. des const	S5	S6	S7	S8	T1	T2
Inst techniques mat et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst gales agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W3
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW			NY			NZ
			Total général non ventilé (NS+NT+NL)			Total général non ventilé (NW+NY)	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*

Montant net au début
de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice
aux amortissements

Montant net à la fin
de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

Form. 2016, modifiée le 15/01/2020
au Code général des impôts

Désignation de l'entreprise SAS FOX TELECOM

Neant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies II du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II		5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6C	6D
		- corporelles	6E	6G	6H
		- titres mis en équivalence	02	04	05
		- titres de participation	9U	9W	9X
		- autres immobilisa- tions financières (1) *	06	08	09
	Sur stocks et en cours	6V	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	
Titres mis en équivalence - montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventrées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS FOX TELECOM										Néant		*
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL	341 737	UN	341 737	UN			
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières				UT	53 947	UV		UW	53 947		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA							
	Autres créances clients				UX	155 059		155 059				
	Créance représentative de titres (Prêt ou prêt garanti par des titres ou remis en garantie *) (1) (2)				ZI							
	Personnel et comptes rattachés				UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ	1 590		1 590				
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	32 377		32 377				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN							
		Divers			VP							
	Groupe et associés (2)				VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	299 345		299 345				
	Charges constatées d'avance				VS	5 043		5 043				
	TOTAUX				VT	889 100	VI	835 153	VV	53 947		
REVENUS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y								
Autres emprunts obligataires (1)				7Z								
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			VG	508		508					
	à plus d'1 an à l'origine			VH	759 746		166 388		593 358			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A								
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	649 156		649 156					
Personnel et comptes rattachés				8C	190 493		190 493					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	106 705		106 705					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E	2 121		2 121					
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	86 719		86 719					
collectivités publiques	Obligations cautionnées			VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	6 666		6 666					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J								
Groupe et associés (2)				VI								
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	2 443		2 443					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *				ZZ								
Produits constatés d'avance				8L								
TOTAUX				VY	1 804 561	VZ	1 211 203		593 358			
REVENUS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	500 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VI				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	147 937	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise		SAS FOX TELECOM		Neant ☐		Exercice clos le 30/09/2020		
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WA	312 510	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	7 465	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3 et 212 bis)*		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						IF	117 863
	Quote-part des bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GII		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		
	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)		- imposées au taux de 0 %		IF8	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme		- Plus-values soumises au régime des fusions		WN	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du CGI)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PMF (art. 209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		MB	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						YI		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3		
TOTAL I						WR	439 838	
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *						WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)		- imposées au taux de 0 %		WH	
			- imposées au taux de 19 %		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures		WP	
			- imputées sur les déficits antérieurs				WW	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						IB	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales* (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)						2A	XA
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX	
	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*						ZY	
	Majoration d'amortissement*						XD	
	Mesures d'incitation	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)		K9	Entreprises nouvelles (44 septies)		L2	IF5
Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)		L6	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 209C)		K3	PA		
Zone franche urbaine -TF (44 octies, octies A)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)		IF	XC		
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation (art. 44 quaterdecies)		PC	PB		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH	XG	1 200
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39decies A)		YA	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39decies C)		YC		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39decies B)		YB	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39decies D)		YD		
				Créance déduite par le report en arrière de déficit		ZI		
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables						XI	438 638	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*								
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	438 638	
						XJ		
						XL		
						XO		

ETAT ANNEXE à : 9 - DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

Désignation

SAS FOX TELECOM
414291336 IS1

N° 2058-A
1 / 1

30/09/2020

I - REINTEGRATIONS DIVERSES

[illegible]

SAS FOX TELECOM
414291336 IS1

1 / 1

30/09/2020

[illegible]

Form. annex. 2019-2020
à l'usage des contribuables

Désignation de l'entreprise <u>SAS FOX TRADING</u>		Neant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6		
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I 1° bis A1 1° du CGI, dotations de l'exercice	ZT	55 902	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I 1° bis A1 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN - ZV à 9S) et (YO - ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A	YN	YO	
	▼ ligne WJ	▼ ligne WJ	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent

Formule d'affectation (annexe 53-A)
du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise SAS FOX TELECOM										Néant ☐		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie		OC	72 782	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		— Réserve légale	ZB			
								— Autres réserves	ZD	184 003		
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie		OD	384 003		Dividendes			ZE	200 000		
	Prélèvements sur les réserves		OE			Autres répartitions			ZF			
						Report à nouveau			ZG	72 782		
TOTAL I				OF	456 785	TOTAL II				ZH	456 785	
RENSEIGNEMENTS DIVERS												
Exercice N												
Exercice N - 1												
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)		J7	60 358	YQ	47 165	62 223					
	— Engagements de crédit-bail immobilier				YR							
	— Effets portés à l'escompte et non échus				YS							
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance				YT	244 268	244 277					
	— Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)		J8	179 722	YQ	207 059	222 922					
	— Personnel extérieur à l'entreprise				YU							
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				YS	21 760	19 819					
	— Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV							
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		ES		ST	171 786	172 267					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZI	644 874	659 286					
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	33 013	39 454					
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)		ZS		9Z	14 192	12 573					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	47 205	52 028					
TVA	— Montant de la T.V.A. collectée				YY	687 563	648 038					
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	476 986	460 544					
DIVERS	— Montant brut des salaires *				OB	725 832						
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS							
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%		%			
	— Numéro du centre de gestion agréé *		XP		— Filiales et participations: (liste au 2059-G) prevue par art. 38 II de la loi III au CGI				Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	1
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG	
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies										RH	
RÉGIME DE GROUPE *	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL			
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
	Groupe: résultat d'ensemble		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe, indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

FOX TELECOM

Société par actions simplifiée au capital de 121 168 euros
Siège social : 21, rue de l'Europe 89100 MAILLOT
414 291 336 RCS SENS

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 30 MARS 2021

Décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2020 :

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 312 510.27 euros décide de l'affecter de la manière suivante :

- A titre de dividendes, une somme de 200 000.00 €
- Au compte « Autres Réserves », le solde soit 112 510.27 €

Après prélèvement, le poste « Autres réserves » s'élèvera à 815 753 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2020 non éligibles à la réfaction des 40% s'élève à 200 000.00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents sont les suivants :

Exercices	Montant total des dividendes distribués	Dividendes éligibles à la réfaction prévue par l'article 158.3.2° du CGI	Dividendes non éligibles à la réfaction prévue par l'article 158.3.2° du CGI
2016/2017	200 000.00 €	-	200 000.00 €
2017/2018	200 000.00 €	-	200 000.00 €
2018/2019	200 000.00 €	-	200 000.00 €

Certifié conforme
Le Président
M. Dimitri LANGLOIS

